

RAPPORT ANNUEL SUR LES DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS EN DANGER



En couverture: Le Rio Cauca, dans le département d'Antioquia, en Colombie, où les communautés et les familles qui militent au sein du mouvement Ríos Vivos Antioquia, luttent pour défendre leur droit à rester sur le territoire avant la fin de la construction du barrage hydroélectrique Hidroitungo, le plus grand barrage qui sera construit dans le pays. Isabel Cristina Zuleta (photo) est porte-parole des personnes affectées par le projet.

Crédit photo: Ivi Oliveira, Front Line Defenders.

Publié par:

Front Line Defenders, la Fondation internationale pour la protection des défenseur-ses des droits humains
Grattan House
Temple Road
Blackrock, A94 FA39
County Dublin
Irlande

Droits d'auteur © 2017 by Front Line Defenders

Ce travail est distribué sous la licence Creative Commons attribution (paternité) - Pas d'utilisation commerciale ShareAlike3.0 (partage des conditions initiales à l'identique)

Conception: www.thedrawingboard.ie

Ce rapport a été publié pour l'usage des défenseurs des droits humains et peut être cité ou copié tant que la source/les auteurs sont cités. Pour obtenir une copie de ce rapport, adressez-vous à

info@frontlinedefenders.org

Dans son souci d'équité des genres, Front Line Defenders inclut dans ses écrits aussi bien les défenseurs que les défenseuses des droits humains. Bien que ceci soit notre ligne directrice, nous utiliserons pour la lisibilité du présent document le terme 'défenseurs' pour nous référer à la communauté des défenseurs et défenseuses des droits humains.

RAPPORT ANNUEL SUR LES DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS EN DANGER

VOICI LES NOMS DES DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS TUÉS EN 2017, QUI ONT ÉTÉ SIGNALÉS À FRONT LINE DEFENDERS. NOUS NOUS SOUVENONS D'EUX ET NOUS LEUR DÉDIONS NOTRE TRAVAIL.

ARGENTINE

Santiago Maldonado

BELIZE

Albert Cattouse

BRÉSIL*

Silvino Nunes Gouveia
Manoel Quintino da Silva Kaxarari
Flávio Gabriel Pacífico dos Santos
Jorge Matías da Silva
x Ceará
Eraldo Moreira Luz
Flávio Gabriel Pacífico dos Santos
Valdenir Juventino Izidoro
Raimundo Mota de Souza
Damião Lima da Silva
Roberto Santos Araújo
Raimundo Silva
Kátia Martins
Antonio Jose Mig Claudino
Waldomeiro Costa Pereira
Weldson Pereira da Silva
Ozeir Rodrigues da Silva
Regivaldo Pereira da Silva
Nelson Souza Milhomem
Weclbson Pereira Milhomem
Jane Julia de Oliveira
Ronaldo Pereira de Souza
Bruno Henrique Pereira Gomes
Antonio Pereira Milhomem
Hércules Santos de Oliveira
Rosenildo Pereira de Almeida
Ademir de Souza Pereira

COLOMBIE

Mario Castano Bravo
Mario Jacanamajoy
Albert Martinez Olarte
Ramon Alcides Garcia Zapata
Eliecer Carvajal
Liliana Patricia Castano Montoya
Miguel Angel Cardona
Ofelia Espinoza De Lope
Oscar Ferney Tenorio
Jorge Luis Garcia del Rio
Luis Villadiego Puentes
Juana Almazo Epiayu
Nelson Eduardo Velandia Ortiz
Maritza Yuliana Garcia Vinasco
Jose Adalberto Torrijano Andrade
Javier Sevilla Alvarez
Roberto Ortega Maclaustan
José Yimer Cartagena Usuga
Gildardo Antonio Valdés
Luis Edilson Arango Gallego
Fabián Aberto Álvarez Marín
Liliana Astrid Ramírez Martínez
Ezquivel Manyoma
Jimmy Humberto Medina Trujillo
Wilmer Hernández Caicedo
Jairo Arturo Chilito Muñoz

Luis Fernando Gil
Hector William Mina
María Efigenia Vasques
Manuel Ramírez Mosquera
Fernando Rivas Asprilla
Aulio Isararama Forastero
Eugenio Rentería Martínez
Alberto Román Acosta
Katherine Escalante Castilla
Narda Barchilón
Ricardo Córdoba
Iván Martínez
Wilmar Felipe Barona
Efren Santo
José Reyes Guerrero Gaitán
Carlos Augusto Paneso
Daniel Felipe Castro Basto
Jairo Arturo Muñoz
Jesús María Morales Morales
César Augusto Parra
Alciviades de Jesús Largo Hernández
Carlos de Jesús Báez Torres
Eberto Julio Gómez Mora
Miguel Emiro Pérez
José Jair Cortés
Emigdio Dávila
Aldemar Parra García
Miguel Ángel Hoyos
Eberto Julio Gómez Mora
Wilfredy González Noreña
Albenio Isaias Roseo Alvarez
Edenis Barrera Benavides
Fabian Antonio Rivera Arroyave
Eder Cuetia Conda
Falver Cerón Gómez
Hernando Murillo Armijo
Jorge Iván Bigamá Ogarí
Emilsen Manyoma
Edmiro León Alzate Londoño
Wiwa Yoryanis Isabel Bernal Varela
Edilberto Cantillo Meza
Ruth Alicia Lopez Guisao
Javier Oteca Pilcué
Deiner Alexander Mendez Berrío
Diego Fernando Rodriguez
Montenegro
Eliver Buitrago Gutierrez
Luis Genaro Ochoa Sánchez
Camilo Alberto Pinzon Galeano
Rubiela Sánchez Vargas
Idaly Castillo Narváez
Severino Grueso Caicedo
Jose Maria Lemus Téllez
Nelson Fabra Díaz
José Reyes Guerrero Gaitán
Álvaro Arturo Tenorio Cabezas
Mario Andrés Calle Correa
Jorge Arbey Chantre Achipiz
Jáider Jiménez Cardona
Nolberto Lozada Ramón
Gerson Acosta Salazar
Bernardo Cuero Bravo

Mauricio Fernando Vélez Lopez
Segundo Victor Castillo
Ezequiel Rangel Romano
Washington Cedeño Otero

GUATEMALA

Sebastian Alonso Juan
Francisca Aguilar
Salvador Manuel Villagrán Trujillo
Tomás Francisco Ochoa Salazar
Francisco Xol Beb
Brenda Domínguez
Maaz Coc Carlos
Laura Leonor Vasquez Pineda
Mateo Tzip Xo
Ramón Pérez Carrera
Eugenio López y López

HONDURAS

Sherlyn Montoya
Faustino Murillo
José Alfredo Rodríguez
Carlos william Flores
José de los Santos Sevilla
Silvinio Zapata Martinez
Roque Martínez Ramos

MEXIQUE

Juan Ontiveros Ramos
Silvestre de la Toba Camacho
José Alberto Toledo Villalobos
Miriam Rodríguez Martínez
Isidro Baldenegro Lopez
Benjamín Juárez José
Marco Antonio Pazuengo Salazar
Fredy Cruz García
Alan Geovani Martínez Contreras
Rafael Hernández Cisneros
Marciano Martínez Cruz
Antonio Santiago González
Humberto Morales Santíz
Cecilio Pineda Birto
Hiram Yusset Tejeda Salas
Ricardo Monlui Cabrera
Miroslava Breach Velducea
Juan José Hernández Alchino
Santiago Crisanto Luna
Luis Gustavo (menor) Hernández
Cohenete
Francisco Jiménez Alexandre
José Carlos Jiménez Crisóstomo
Maximino Rodríguez Palacios
Gerardo Corona Piceno
Héctor Jonathan Rodríguez Córdoba
Jesús Javier Vázquez Cárdenas
Agustín Vázquez Torres
Miguel Vázquez Torres
Rodrigo Guadalupe Huet Gómez
Meztli Omixochitl Sarabia
Fernando Tlaxcalteca

NICARAGUA

Felipe Perez Gamboa
Celedonia Zalazar Point
Camilo Frank Lopez

RDC

Alphonse Luanda kalyamba Nguba
Tsongo Sikuliwako Alex

VENEZUELA

Freddy Menare

AFRIQUE DU SUD

Sibonelo Patrick Mpeku
Soyeso Nkqayini
Mohahu Daniel Maseko

TANZANIE

Wayne Lotter

UGANDA

Erasmus Irumba

BANGLADESH

Abdul Hakim Shimul

MYANMAR

U Ko Ni
Htay Aung
Lung Jarm Phe

PAKISTAN

Hina Shah Nawaz
Muhammed Jan Gigyani

PHILIPPINES

Manuelita Cumba Mascariñas-Green
Lando Moreno
Apolonio Maranan
Vivencio Sahay
Webby St Argabio
Arnel Otacan
Erning Aykid
Virgilio Balungag
Lolita Pepito
Rodrigo Timoteo
Perfecto Hoyle
Elioterio Moises
Paez Father Marcelito
Daniel Lasib
Elisa Badayos
Alejandro Laya-Og
Edwin Pura
Roger Timboco
Lomer Gerodias
Jezreel Arrabis
Dalia Arrabis
Veronico Lapsay Delamente
Venie Diamante
Alexander Ceballos
Wencislao Pacquiao
Renato Anglao

tendance générale

Dans un contexte mondial extrêmement contesté, dans lequel l'avancée des droits humains remet de plus en plus en question les dictateurs, les conservateurs religieux et les vautours du capitalisme, on a pu constater le déploiement d'une stratégie de diffamation, de criminalisation et de violence, coordonnée et disposant de ressources, visant à intimider, marginaliser et réduire les défenseurs des droits humains (DDH) au silence. Le coût humain est élevé, mais malgré tous ces efforts, il n'y a jamais eu autant de DDH travaillant sur autant de problématiques, dans autant de pays.

En 2017, Front Line Defenders a reçu des informations sur les assassinats de 312 défenseurs, dans 27 pays.¹ Et pourtant, la criminalisation était toujours la stratégie la plus communément utilisée pour entraver et délégitimer le travail des défenseurs. Des milliers de DDH ont été arrêtés, de fausses accusations ont été lancées contre eux, ils ont été soumis à des procédures pénales longues, coûteuses et inéquitables et, dans certains cas, condamnés à de lourdes peines de prison. La vague de lois restrictives ciblant les DDH et les médias indépendants a continué en 2017, et les tactiques des oppresseurs, qu'elles soient presque légales ou plus violentes, étaient accompagnées de campagnes de diffamation bien orchestrées et dotées de bonnes ressources.

Le nombre d'assassinats de défenseurs des droits humains reste profondément choquant et la faible réponse des gouvernements nationaux et de la communauté internationale laisse peu d'espoir pour que cela change à court terme. 80 % des assassinats ont été perpétrés dans quatre pays seulement: le Brésil, la Colombie, le Mexique et les Philippines.

Une analyse du travail accompli par les personnes tuées est instructive: 67 % étaient engagés dans la défense du droit à la terre, de l'environnement et des droits des populations autochtones, et presque toujours dans le contexte de méga-projets, ou de l'industrie de l'extraction et des grandes entreprises. Dans de nombreux pays, les gouvernements et les forces de sécurité étaient au mieux indifférents aux menaces et attaques que subissent les DDH, et, au pire, ils étaient eux-mêmes responsables des assassinats. Pour la plupart, les investisseurs internationaux et les maisons mères, dont les financements et le soutien sont à l'origine et permettent de tels projets, ne considèrent toujours pas les leaders communautaires locaux et les DDH comme des acteurs clés, à consulter lorsqu'ils planifient leurs projets. Cette absence de consultation accentue le risque de confrontation et cache aux entreprises les premiers signes lorsqu'un conflit éclate localement. Dans 84 % des assassinats pour lesquels Front Line Defenders a eu suffisamment d'informations, le défenseur avait déjà reçu des menaces, ce qui laisse penser que si des actions préventives avaient été prises par la police dès le début, les attaques contre les DDH auraient pu être significativement réduites.

L'impunité pour les actes de violence contre les DDH est propice à un environnement dans lequel les assassinats sont fréquents. Parmi les affaires pour lesquelles Front Line Defenders a réuni des données, des suspects ont été arrêtés dans seulement 12 % des cas. Le niveau d'impunité qui règne peut être illustré par cette affaire au Guatemala, où en avril, un tribunal a acquitté le chef de la sécurité d'une mine, qui appartenait alors à l'entreprise canadienne Hudbay Minerals, pour le meurtre du DDH autochtone Adolfo Ich, et d'une autre personne, German Chub, en 2009. Cet acquittement a été prononcé bien qu'un témoin relie l'accusé au meurtre, et en dépit des preuves balistiques et scientifiques qui le placent sur les lieux du crime. Après le verdict, le juge a demandé l'ouverture de poursuites contre plusieurs personnes qui faisaient partie de l'accusation, dont la veuve du DDH, pour "entrave à la justice et falsification d'information". La famille du défunt est la cible d'intimidation depuis plus de trois ans, et des coups de feu ont été tirés devant la maison alors qu'elle dormait.

La communauté des droits humains a subi une perte cruelle en juillet, lorsque le Prix Nobel de la Paix Liu Xiaobo est décédé d'un cancer du foie; il était emprisonné depuis huit ans et purgeait une peine de 11 ans en Chine. Il a contracté ce cancer peu après son emprisonnement en 2009, et les autorités pénitentiaires ne lui ont pas fourni un traitement médical suffisant. Les médecins l'ont finalement examiné fin mai 2017, et ont diagnostiqué la maladie, mais à ce moment-là, le cancer de Liu Xiaobo était déjà en phase terminale. Il a alors été transféré à l'hôpital, mais n'a pas été remis en liberté, et était toujours placé sous étroite surveillance. L'assignation à résidence de sa femme, Liu Xia, n'a pas été levée même après son décès, bien qu'elle n'ait jamais été accusée ni inculpée d'aucun crime. Liu Xiaobo est le premier lauréat du Prix Nobel décédé en prison depuis 1935, quand le dissident et pacifiste Carl von Ossietzky était décédé à l'hôpital, sous la garde des nazis. Comme l'a indiqué le représentant spécial de l'UE Stavros Lambrinidis, lors de la Plateforme de Dublin, le traitement et le décès de Liu sont un "exemple profondément honteux que la Chine a montré à son peuple et au monde". L'absence de soins médicaux appropriés pour les DDH en détention est une tendance récurrente ainsi qu'un autre outil dans l'arsenal répressif des États pour punir les défenseurs. Novembre a vu le décès du défenseur des droits du peuple Nubien Gamal Sorour en Égypte, en raison d'une négligence médicale, après son arrestation pour avoir participé à une manifestation pacifique.

Dans chaque région du monde, la criminalisation est un moyen communément employé par les gouvernements pour cibler

les DDH et les pousser à mettre un terme à leur travail et à leur faire perdre toute légitimité aux yeux de leur communauté. Diverses accusations infondées sont utilisées pour emprisonner les DDH, que les gouvernements considèrent comme une menace au point de les emprisonner à vie — ou pire. Dans plusieurs pays, des DDH sont accusés de “guerre contre l’État” et de “sécession”, des charges passibles de la peine de mort. Dans deux pays, le Soudan et le Cameroun, des DDH ont bénéficié de grâces présidentielles pour de telles accusations, ce qui ne fait que souligner l’absurdité de ces charges en premier lieu.

Les États persistent dans l’utilisation de lois contre le terrorisme pour cibler les défenseurs, et ils cherchent en outre à prononcer ou étendre l’état d’urgence pour des périodes indéfinies suite à des attaques terroristes. En septembre, dans son rapport à l’Assemblée générale de l’ONU, la Rapporteuse spéciale sur la promotion et la protection des droits humains et des libertés fondamentales dans la lutte contre le terrorisme; constate avec inquiétude “la prolifération de l’état d’urgence permanent et la normalisation des pouvoirs sécuritaires nationaux exceptionnels au sein des systèmes judiciaires”.² Cela a été flagrant en Turquie, où l’état d’urgence actuel, déclaré après la tentative de coup d’État mi-2016, a permis la détention de centaines de DDH, dont 10 militants qui assistaient à un atelier sur les droits humains, qui ont été accusés de soutenir le terrorisme.

Ailleurs, les défenseurs qui organisaient des manifestations, qui défendent leurs terres ancestrales ou qui documentent les violations des droits humains perpétrées par la police lorsqu’elle cherchait à disperser par la force des rassemblements, ont souvent été arrêtés, menacés et harcelés. L’utilisation de la violence en “premier recours” contre les personnes qui exercent leur liberté de rassemblement est de plus en plus fréquente. Cela a été évident en Afrique, en Asie, en Amérique, dans la région du MOAN et en Europe, où la police espagnole a fait un usage excessif de la force contre les partisans non violents de l’indépendance de la Catalogne. On a également constaté une hausse des actes contre les observateurs internationaux et les organisations qui tentent de documenter les violations des droits humains. En Biélorussie, 58 observateurs internationaux, dont un membre du personnel de Front Line Defenders, ont été brièvement détenus et interrogés par la police alors qu’ils s’apprêtaient à observer une manifestation pacifique. Une campagne de diffamation a été menée à l’encontre de Global Witness au Honduras (mentionnant également Front Line Defenders et Oxfam), accusant l’organisation d’avoir des motifs politiques lorsqu’elle agit pour soutenir les défenseurs du droit à la terre, de l’environnement ou des droits des populations autochtones, une accusation communément employée contre les DDH.

Les gouvernements ont continué à construire un récit pour couvrir leur bilan en terme de droits humains, en parlant de “l’ingérence étrangère dans leurs affaires internes”, au grand mépris des normes internationales qu’ils affirment vouloir respecter. Lorsque des médias publics orchestrent des campagnes incendiaires reprenant ce sentiment, et que des milliers de commentateurs patriotes fanatiques reprennent de telles accusations sur internet, le simple fait de remettre en question la politique gouvernementale ou de mettre en lumière les violations, devient extrêmement dangereux. Les défenseurs font face à un déferlement de courrier haineux et de menaces, ainsi qu’à un risque élevé d’agression dans des lieux publics après la publication de leurs photos et informations personnelles en ligne. Une défenseuse des droits des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexuées (LGBTI) en Indonésie a indiqué avoir reçu plus de 500 commentaires violents pour un poème qu’elle a publié en ligne, dans lequel elle condamne le tweet anti-LGBT d’un ministre. Un autre effet (et objectif) de la diffamation est d’isoler et d’aliéner les défenseurs du grand public, en creusant un fossé entre eux et les personnes dont ils cherchent à défendre les droits. De cette façon, les gouvernements peuvent taxer les DDH d’ennemis publics, détournant ainsi l’attention de leurs propres lacunes.

Isoler les DDH des alliés internationaux était une tactique communément employée par les gouvernements, qui ont déployé des interdictions de voyager et utilisé des lois pour restreindre le financement étranger des ONG dans le but de limiter les contacts internationaux. Les représailles contre les personnes qui interagissent avec des mécanismes internationaux étaient toujours un problème grave, et le rapport de septembre du Secrétaire général de l’ONU devant l’Assemblée générale, qui signalait 26 pays dans lesquels les représailles avaient été perpétrées, a été salué, car il attire l’attention sur ce problème. Toutefois, ces représailles vont probablement perdurer à moins que le Conseil des droits de l’Homme ne soit doté de moyens pour sanctionner les pays qui empêchent systématiquement les DDH de coopérer librement avec l’ONU.

La diffamation, les actes d’intimidation et les menaces étaient plus fréquemment employés contre les femmes défenseuses des droits humains (FDDH) que contre leurs homologues masculins, et ils contenaient souvent une dimension liée au genre; 23 % des appels urgents lancés par Front Line Defenders en 2017 en faveur de FDDH étaient liés à des menaces ou des actes d’intimidation à cause de leur travail, contre seulement 10 % pour les hommes. Certaines de ces menaces étaient des menaces à caractère sexuel; en juillet, l’avocate et FDDH malaisienne Siti Kasim a été menacée sur internet de viol, de mort et d’attaque à l’acide après avoir fait des commentaires à propos de la défense des droits LGBTI. Au Bahreïn, la police a menacé Ebtisam al-Saegh de viol si elle ne mettait pas fin à son travail en faveur des droits humains. Elle a aussi été victime d’une agression sexuelle alors qu’elle était en détention préventive, vraisemblablement en représailles à sa coopération avec les mécanismes de l’ONU pour les droits humains. Les enfants des FDDH ont aussi été menacés, comme la fille de Maria Leonilda Ravelo Grimaldo en Colombie, lorsque deux hommes à moto ont braqué une arme vers elle. En 2017, toutes les régions du monde ont été touchées par cette tendance contre les FDDH à cause du genre. Par ailleurs,

les FDDH ont connu des discriminations au sein même du mouvement de défense des droits humains, car elles remettent en question les normes culturelles et sociales lors de leur engagement public en faveur des droits humains.

La portée des États répressifs a continué à s'étendre à des pays tiers, où les DDH ont été surveillés, harcelés ou attaqués pour avoir défendu les droits humains, faisant de l'autocensure une question de plus en plus préoccupante. En mai, le journaliste d'investigation en exil, Afgan Mukhtarli, a été enlevé et transféré entre la Géorgie et l'Azerbaïdjan, où il a refait surface 24 heures plus tard en détention préventive. Le même mois, un groupe de défenseurs égyptiens qui participait à une rencontre sur les droits humains à Rome, a été suivi, harcelé et filmé. Le film a ensuite été utilisé pour initier une campagne de diffamation contre les DDH à la télévision égyptienne, où un membre du parlement et un présentateur télé ont appelé à leur enlèvement et ont déclaré que "tout traître devrait revenir de l'étranger dans un cercueil".

Les DDH travaillant dans des zones de guerre se trouvaient dans l'environnement probablement le plus dangereux de tous, car la nature imprévisible de plusieurs conflits complique sérieusement la planification de la sécurité. L'absence totale d'état de droit ou de réseau pour soutenir le travail des DDH vient souvent s'ajouter à cela, et la présence de plusieurs agresseurs, qui peuvent tous considérer que le travail des DDH est problématique. L'Afghanistan, l'Irak, la Somalie, le Soudan du Sud, la Syrie et le Yémen n'étaient que quelques-uns des pays où les défenseurs ont continué leur travail avec courage en dépit des conflits armés. En Libye, des observateurs du Libyan Centre for Freedom of the Press ont recensé des agressions physiques systématiques et des menaces graves contre les journalistes et blogueurs libyens qui parlent des atrocités perpétrées par les groupes armés qui se battent dans tout le pays. En décembre, les autorités de Tripoli ont empêché le Centre d'organiser un événement public et ont menacé ses représentants.

En dépit des circonstances difficiles citées ci-dessus, le mouvement des droits humains a marqué quelques victoires au cours de l'année. La pression exercée sur les gouvernements, par le biais de campagnes de mobilisation bien coordonnées, a contribué à la libération de défenseurs ou à l'annulation de leur inculpation au Cameroun, au Soudan, en Tanzanie et en Turquie (voir ci-dessous). En novembre, une résolution menée par la Norvège pour réaffirmer l'importance du travail accompli par les DDH a été adoptée par consensus par le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU, prouvant que bien que les DDH soient attaqués dans de nombreux pays, un engagement international en faveur de leur protection existe toujours. Étant donné qu'en 2015 une résolution de l'Assemblée générale visant à soutenir les DDH n'avait été adoptée qu'à la majorité des voix, un retour à l'adoption par consensus fut un pas positif en faveur de cet engagement.

Toutefois, le contexte politique mondial, dont le soutien du président américain Donald Trump aux autocrates accusés de violer systématiquement les droits humains, tels que le président des Philippines Rodrigo Duterte, a perpétué les difficultés pour les DDH. Tandis que l'Union européenne (UE) est restée concentrée sur les questions de la migration et du Brexit, elle s'est détournée de ses objectifs généraux, à savoir "influencer les pays tiers afin qu'ils appliquent leur obligation de respecter les défenseurs des droits humains", ainsi que de la régression des droits dans des pays de l'UE tels que la Pologne et la Hongrie.³ La Turquie et l'Égypte ont sombré plus profond dans l'autoritarisme, tandis que les crises politiques ont touché de nombreux pays des Amériques, conduisant à l'emprisonnement et à la mort de nombreux DDH. Xi Jinping a consolidé son pouvoir en Chine lors du 19e Congrès du parti, mais un ralentissement de la croissance économique et une augmentation des manifestations et de la frustration liée à la corruption vont probablement continuer à saper la légitimité du parti, et la répression brutale contre les défenseurs, qui se déroule depuis qu'il est au pouvoir, va se poursuivre dans les années à venir. La situation tend à être similaire en Russie, avec l'annonce de Vladimir Poutine de briger un nouveau mandat de président en 2018.

2018 marque le 20e anniversaire de la Déclaration de l'ONU sur les défenseurs des droits humains. En deux décennies, depuis la déclaration, la croissance significative et les réussites du mouvement mondial pour les droits humains ne sont pas accompagnées par l'engagement et les résolutions des gouvernements envers les droits humains. De nombreux gouvernements continuent de plaider en faveur des DDH au niveau international tout en leur mettant des barrières dès qu'ils en ont l'opportunité dans leurs pays.

afrique

Les acteurs étatiques et ceux affiliés aux forces de sécurité étaient principalement responsables des violations perpétrées contre les DDH en Afrique en 2017. Les assassinats, les tentatives d'assassinats, l'acharnement judiciaire, les détentions arbitraires et la dissolution d'organisations de la société civile sont des tactiques qui ont été employées pour cibler les DDH.

Les forces de sécurité en République Démocratique du Congo (RDC) et en Ouganda étaient probablement responsables des meurtres d'au moins trois DDH au cours de l'année. Alphonse Luanda Kalyamba et Alex Tsongo Sikuliwako travaillaient dans les régions orientales de la RDC; ils ont été abattus par des agresseurs qui seraient membres des forces armées nationales en juin et juillet respectivement. Alphonse Luanda Kalyamba a probablement été ciblé à cause de son plaidoyer en faveur des enfants soldats dans la région, tandis qu'Alex Tsongo Sikuliwako aidait les victimes d'extorsion et d'arrestations arbitraires par le parquet militaire. En Ouganda, le militant contre la corruption Erasmus Irumba a été abattu par des membres des forces de sécurité de son pays en juin. Cinq mois plus tard, Sibonelo Patrick Mpeku, défenseur des droits des habitants des bidonvilles en Afrique du Sud, a été tiré de force hors de chez lui et poignardé à mort, dans ce qui semblait être un acte de représailles contre son activisme. Il est peu probable que les personnes impliquées dans ces attaques en RDC soient tenues pour responsables, car l'impunité reste la norme. Il n'y a pas eu d'enquête digne de ce nom sur les assassinats de Marcel Tengeneza et du Père Vincent Machozi, deux DDH dont Front Line Defenders avait parlé dans son rapport annuel 2016. L'affaire d'Erasmus Irumba, en Ouganda, a connu une avancée plus positive; plusieurs suspects ont été arrêtés et des poursuites judiciaires ont été intentées contre eux. Des efforts similaires ont été observés au Kenya voisin, où cinq personnes, dont des policiers, ont été traduits devant la justice à différentes périodes en 2017, pour leur implication présumée dans l'enlèvement et l'assassinat de l'avocat en droits humains Willy Kimani, son client et un chauffeur de taxi en 2016. Cependant, de telles poursuites restent l'exception et non la règle.

En Ouganda, James Rukanpana a été blessé par balle en septembre, en représailles à son travail. Il luttait pour le droit des communautés locales à accéder à vingt lacs de cratère pour l'eau et la pêche domestique, en raison de l'acquisition des lacs par l'entreprise privée Ferdsult Engineering Services Limited. Il s'est avéré plus tard que la personne qui a tiré sur le défenseur était un garde travaillant pour Ferdsult Engineering Services Limited. La police a arrêté le garde, mais son procès n'a toujours pas commencé.

Dans plusieurs pays africains, les autorités ont continué à arrêter et détenir arbitrairement des DDH et à tenter des poursuites judiciaires frivoles à leur encontre. Les arrestations ont souvent été perpétrées contre les défenseurs après que des dignitaires ont publiquement comparé leur activisme en faveur des droits humains à leur refus de respecter la loi ou à un complot visant à inciter la population à se tourner contre l'État. Cela a été le cas pour deux défenseur-ses en Tanzanie, arrêtés en lien avec un atelier sur le renforcement des capacités basé sur la question de la gouvernance dans les zones minières. Ils ont été accusés de "désobéissance à un devoir statutaire", bien que la cour ait ensuite rejeté ces charges. Deux DDH du Somaliland ont été arrêtés pour avoir publiquement appelé les forces de police à rendre des comptes, et à la fin de l'impunité dont bénéficie la police dans cette région autonome de la Somalie.

Les charges relatives au "terrorisme" souvent portées en vertu de lois vagues sur la sécurité nationale, et relatives à la "mise en danger de la sûreté de l'État"; ont été utilisées pour cibler les DDH au Burundi, au Cameroun, en Éthiopie, au Niger, au Sénégal, au Tchad et au Togo. Les autorités camerounaises ont beaucoup utilisé la loi de 2014 contre le terrorisme pour entraver les activités de la société civile et pour cibler les DDH. En avril, le correspondant de Radio France International en langue Hausa, Ahmed Abba, a été condamné à 10 ans de prison et à une amende de 84 000 € par le tribunal militaire de Yaoundé pour "non-dénonciation du terrorisme" et "blanchiment des recettes liées à des actes terroristes". En décembre, il a été acquitté de cette dernière accusation, mais la première accusation a été confirmée et il a été condamné à deux ans de prison, une durée qu'il a déjà purgée. Le défenseur avait été arrêté à Maroua en 2015, alors qu'il enquêtait sur des attaques perpétrées par Boko Haram dans le nord du pays.

Un grand nombre de cas d'acharnement policier contre des DDH montre toutefois que les autorités semblaient vouloir utiliser tous les moyens à leur disposition pour faire taire les voix critiques. Cela était particulièrement visible lorsque les mouvements prodémocratie, qui ont continué à prendre de l'ampleur dans différentes parties du continent, ont été pris pour cible. Au Niger et au Tchad, les leaders de la campagne "Tournons la page", un mouvement international qui plaide pour un transfert démocratique des pouvoirs et présent dans sept pays africains⁴, ont été arrêtés et arbitrairement détenus.

AVANCÉES POSITIVES

2017 a vu le commencement d'une "nouvelle ère" en Gambie, avec l'élection d'Adama Barrow au pouvoir fin 2016. Les DDH dans le pays indiquent que le nouveau président a significativement élargi l'espace de la liberté d'expression, après 23 ans du régime autoritaire de Yahya Jammeh.

Au Niger, le coordinateur du mouvement a été pris pour cible à cause de son affiliation à la campagne, mais envoyé devant la justice pour “détournement”; des accusations que le procureur n’a pas été en mesure de démontrer. Les membres de deux grands mouvements prodémocratie en RDC, LUCHA et Filimbi, qui sont en première ligne de la campagne menée par la société civile pour un transfert pacifique du pouvoir et des élections dans les délais requis, ont régulièrement subi des brutalités policières et des détentions arbitraires lors de manifestations pacifiques. Des DDH ont été fréquemment placés en détention préventive sans accusations officielles; s’ils étaient accusés, ils l’étaient souvent de saper la sécurité de l’État.

Les défenseurs qui appellent à une approche de l’exploitation des ressources naturelles basée sur le droit étaient également en danger. En octobre, Raleva, un défenseur de l’environnement, a été placé en détention et accusé “de s’être fait passer pour un chef de district”, en représailles à son plaidoyer sans relâche en faveur des communautés affectées par une mine d’or exploitée par une entreprise chinoise dans le district de Mananjary à Madagascar. Au moment de la rédaction de ce rapport, il est toujours en détention préventive. En octobre, une avancée attendue depuis longtemps, mais positive a eu lieu au Malawi; un tribunal a infirmé l’inculpation de huit défenseurs de l’environnement tanzaniens qui, en avril 2017, avaient été reconnus coupables et condamnés par un tribunal de première instance à des peines avec sursis, pour “s’être introduits dans une propriété privée” et “avoir effectué une reconnaissance sans autorisation”. Les accusations avaient été portées contre eux pour avoir mené une inspection, qui était prévue, de la mine d’uranium de Kayelekera.

Bien que certains des mouvements prodémocratie susmentionnés aient gagné du terrain, ils n’ont pas eu de répit au vu des tentatives des États pour limiter l’efficacité et la portée des ONG. En Tanzanie, les officiers de l’immigration ont ouvert une enquête sur la nationalité du coordinateur de la Tanzanian Coalition of Human Rights Defenders, tandis qu’en Mauritanie, les autorités ont confisqué le passeport de Biram Dah Abeid⁵, président d’une organisation contre l’esclavage et lauréat d’un prix. Au Kenya, plusieurs organisations de défense des droits humains ont reçu des “avis de révocation de leur enregistrement”, et au moins l’une d’elles a été perquisitionnée par des fonctionnaires des autorités fiscales kenyanes. En Tanzanie, un système obligatoire a été introduit en août, dans lequel toutes les ONG doivent être vérifiées et enregistrées, imposant ainsi une contrainte supplémentaire aux organisations qui plaident pour des causes telles que les droits des personnes LGBTI, qui restent impopulaires dans le pays.

Compte tenu de l’environnement extrêmement difficile dans lequel les DDH opèrent sur tout le continent, les organisations locales de la société civile plaident pour l’adoption d’une législation nationale pour reconnaître et protéger les DDH. Tout au long de l’année, la société civile en Afrique de l’Ouest a œuvré en faveur de l’adoption de ces lois. Au Burkina Faso, une loi nationale sur la protection des défenseurs des droits humains a été adoptée le 27 juin par l’Assemblée nationale, tandis que le décret d’application d’une loi adoptée en Côte d’Ivoire a été adopté en février 2017. Au Mali, au moment de l’écriture de ce rapport, un projet de loi a été adopté devant le Parlement. Le Niger et la Sierra Leone étaient aux prémices de ce processus législatif.

REGARD SUR UN PROBLÈME: LES MANIFESTATIONS ANGLOPHONES AU CAMEROUN

Fin 2016, des avocats, étudiants, enseignants et des groupes de la société civile des régions nord-ouest et sud-ouest du Cameroun ont lancé une vague de grèves et de manifestations pendant plusieurs semaines, en opposition à ce qu’ils perçoivent comme la marginalisation de la minorité anglophone. Les avocats qui ont lancé les manifestations ont rapidement été suivis par les enseignants, avant que le mouvement ne se propage aux autres secteurs de la société civile. Ces manifestations sociales de grande ampleur ont été sévèrement réprimées par les forces de sécurité, entraînant la mort de nombreux manifestants, des centaines de blessés et un grand nombre d’arrestations.

Dans le but de réduire les DDH au silence, les autorités ont utilisé des lois restrictives afin de restreindre la liberté d’expression et de rassemblement. En janvier, le gouvernement a arrêté deux leaders de la société civile, l’avocat Nkongho Felix Agbor-Balla et le Dr. Fontem Aforteka’a Neba, représentants du mouvement anglophone, et ont interdit leur organisation, le Cameroon Anglophone Civil Society Consortium, qui participait à la désobéissance civile non violente pour protester contre les conditions dans les écoles, et réclamer la libération des étudiants et enseignants emprisonnés fin 2016 et début 2017. Ils ont été libérés fin août après une grâce présidentielle. Nasako Besingi, un défenseur de l’environnement qui dénonçait ouvertement les violences policières contre les manifestants, a été arrêté par les forces de sécurité en septembre 2017 et conduit dans la prison de Buea, où il a été détenu pendant deux mois avant d’être remis en liberté.

En raison des élections présidentielles de 2018, la crise anglophone pourrait entraîner une plus grande instabilité policière si elle n’est pas résolue. L’arrestation des principaux leaders du mouvement, les violences sporadiques et les mesures répressives du gouvernement ont marqué un tournant dans la crise, et la position agressive adoptée jusqu’ici par le gouvernement ne va probablement pas conduire à une résolution à court terme. Tandis que le mouvement séparatiste naissant demeure marginal, il ne peut plus être considéré comme insignifiant.

REGARD SUR UN PAYS: LE ZIMBABWE

À la fin de l'année 2017, le régime du président Robert Mugabe, qui a duré 37 ans, a connu une fin abrupte avec l'intervention de l'armée qui souhaitait garantir la transition du pouvoir à l'ancien allié de Mugabe, Emmerson Mnangagwa. Tandis que des milliers de personnes sont descendues dans la rue pour célébrer la retraite de Mugabe, les DDH ont tiré l'alarme et mis en garde contre les attentes d'un changement radical en ce qui concerne la défense des droits humains. Le soulagement palpable dû au départ de Mugabe parmi les DDH est compréhensible compte tenu de la façon dont son régime a traité les DDH et les militants d'opposition, deux groupes distincts qu'il a intentionnellement et régulièrement amalgamés. Les exécutions de masse que Mugabe a perpétrées lorsqu'il a pris le pouvoir dans les années suivant l'indépendance, ont donné le ton des longues années de violences étatiques incontrôlées, des exactions répandues et de l'intolérance politique.

Les DDH qui œuvrent pour dénoncer la corruption, la mauvaise gestion économique et les violations des droits humains perpétrées par la police, l'armée et d'autres agents gouvernementaux, étaient fréquemment pris pour cible et victimes d'acharnement judiciaire et de détentions arbitraires. Les défenseurs travaillant pour la démocratie, la bonne gouvernance et la responsabilité publique, les droits des personnes LGBTI et les droits des femmes, la liberté d'expression, ceux qui documentent les exactions et qui plaident pour la transparence des industries de l'extraction dans le pays ont également été ciblés. Pendant toute la durée du régime Mugabe, en particulier pendant les épisodes de crise politique, la torture et les enlèvements étaient des tactiques employées pour intimider ou faire taire les personnes considérées comme des opposants politiques, et parmi eux, les défenseurs des droits humains. C'est dans ce contexte, par exemple, que le DDH Itai Dzamara a été enlevé en 2015 et est toujours porté disparu après plus de deux ans.

Emmerson Mnangagwa est l'architecte notoire des structures au sein du ZANU-PF, le parti au pouvoir, qui supervisait les violations des droits humains avérées au Zimbabwe, tout en agissant comme bras droit du président pendant près de quatre décennies; cela n'est peut-être que le signe d'un simple changement de garde.

amériques

En 2017, les Amériques ont non seulement connu une hausse du nombre de DDH assassinés, mais les défenseurs ont signalé une augmentation du niveau de violence et attaques, bien souvent perpétrées par l'État lui-même, et renforcées par le déploiement des forces militaires à des fins de sécurité publique.

Au moins 212 DDH ont été assassinés dans la région en 2017, dont 156 rien qu'au Brésil et en Colombie. L'année 2017 a également été marquée par le plus grand nombre de meurtres de défenseurs de l'environnement et de journalistes au Mexique au cours des dernières années, dans un contexte de violence qui touche tout le pays. Au Mexique, l'adoption d'une nouvelle loi sur la sécurité intérieure en décembre, qui permet l'utilisation des forces armées pour assurer la sécurité publique, est particulièrement inquiétante en raison de sa formulation ambiguë, de sa probable application arbitraire et de ses possibles effets négatifs sur les manifestations sociales. En Colombie, l'accord de paix entre le gouvernement et les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) avait suscité l'espoir d'une réduction de la violence; cependant, le nombre de meurtres de DDH a augmenté depuis la signature de l'accord. La plupart des défenseurs assassinés étaient des leaders locaux engagés dans un travail social ou communautaire sur leur territoire, et tués par des paramilitaires ou des acteurs armés "non identifiés". La terre est à la racine du conflit armé et, sans une application adaptée des réformes rurales et le démantèlement des groupes paramilitaires ou des autres groupes armés, la tendance va perdurer dans les zones démobilisées où d'autres acteurs armés s'empressent de prendre le contrôle des territoires précédemment contrôlés par les FARC.

AVANCÉES POSITIVES

En janvier, un groupe de sept DDH guatémaltèques a remporté une bataille lorsqu'une cour d'appel canadienne leur a ouvert la voie pour qu'ils intentent des poursuites contre Tahoe Resources, une compagnie minière canadienne, pour les blessures dont ils ont été victimes lors de la dispersion violente d'une manifestation pacifique près de la mine d'argent d'Escobal. Il est à espérer que cela constitue un précédent et force les compagnies minières canadiennes à améliorer leurs normes en matière de droits humains, en particulier lorsque ceux-ci sont liés aux manifestations des DDH contre l'impact destructeur des activités minières.

Au Brésil, il y a eu une augmentation de la violence et de l'implication des forces de sécurité de l'État. En mai, 10 défenseurs pacifiques du droit à la terre ont été abattus par la police à Pau d'Arco. Six semaines plus tard, un témoin du massacre qui se cachait a également été assassiné. Bien que la plupart des assassinats dans le pays soient liés à la défense du droit à la terre ou des droits des populations autochtones, les violences contre les DDH dépassent largement ces secteurs et incluent des violations dans les zones urbaines, notamment contre les DDH travaillant dans les favelas de Rio de Janeiro ou les groupes LGBTI à Curitiba. Cette situation est exacerbée par la crise politique, les revirements législatifs par lesquels les droits précédemment garantis sont rétrogradés et un environnement de plus en plus hostile aux DDH. Des défenseurs ont été régulièrement calomniés, notamment par des politiciens, des hommes d'affaires et des leaders religieux, et taxés de personnes "mauvaises" ou "moralement corrompues" qui "méritent" ce qui leur arrive. Ce type de discours, principalement visible sur des plateformes en ligne, est propice à de telles attaques violentes. Malheureusement, cela ne s'est pas seulement produit au Brésil; les DDH de toute la région ont été taxés de traîtres, terroristes, impérialistes et "féminazis", et de termes variant selon le pays. Les défenseurs ont été attaqués dans des shows télévisés, sur les réseaux sociaux, dans des programmes radio et dans la presse.

La violence contre les DDH a escaladé en même temps que les crises politiques et économiques au Venezuela, au Brésil, au Guatemala, au Paraguay, au Honduras et en Argentine. Lorsque le public a fait part de son mécontentement en manifestant, les autorités ont répondu en premier lieu, et parfois uniquement, par un usage excessif de la force pour disperser les manifestations. Plus d'une douzaine de manifestants ont été tués au Honduras au lendemain de l'élection présidentielle en novembre, tandis que plus de 160 manifestants ont été tués au Venezuela en trois mois. Des DDH ont été pris pour cible à la fois pour avoir organisé et mobilisé les communautés, mais aussi pour avoir mis en lumière les violations des droits humains lors de l'intervention des forces de sécurité de l'État. En août 2017, Santiago Maldonado a disparu lors d'une manifestation en faveur des droits du peuple autochtone Mapuche, qui avait été violemment réprimée par la Gendarmeria Nacional Argentina (GNA), une force militaire; son corps a été retrouvé près de trois mois plus tard, dans des circonstances qui restent troubles. En septembre, un bus transportant des observateurs des droits humains au Honduras a été intercepté par les forces de sécurité, qui ont jeté des bombes de gaz lacrymogène dans le bus, entraînant l'hospitalisation de plusieurs DDH qui envisageaient de documenter l'actuelle répression contre le mouvement étudiant à l'université.

Après quatre ans d'appels interjetés par l'organisation Fundación Pachamama, le ministère équatorien de l'environnement a annoncé en novembre qu'il allait revenir sur la décision de 2013 de fermer les bureaux de l'ONG et de dissoudre son statut juridique. L'Équateur avait commencé l'année 2017 en tentant de dissoudre une autre organisation écologiste, Acción Ecológica, après que l'ONG a appelé à la création d'une Commission sur la vérité environnementale pour enquêter sur la

destruction et les violations des droits des populations indigènes affectées par les activités minières. L'organisation a alors été injustement accusée de "sortir de ses objectifs légalement déclarés" et de "représenter une menace pour la sécurité nationale". Bien que la décision rendue dans l'affaire de la Fundación Pachamama soit une avancée positive, les restrictions imposées aux opérations et au financement des organisations de la société civile restent une question préoccupante dans la région, du gel des comptes bancaires du Centro de Documentación e Información en Bolivie, au débat sur une loi sur les ONG plus restrictive au Guatemala.

Intenter des poursuites infondées contre les DDH était toujours l'une des stratégies les plus souvent utilisées par les gouvernements et les acteurs non étatiques. C'est au Pérou, en Colombie, au Guatemala, en Équateur, au Honduras et au Mexique que Front Line Defenders a recensé la plupart de ces cas en 2017. À de nombreuses occasions, l'acharnement judiciaire était précédé ou accompagné par une campagne de diffamation et de calomnie au niveau local. L'une des affaires illustrant cela est celle du défenseur du droit à la terre Abelino Chub Caal au Guatemala, accusé en février "d'accaparement aggravé des terres", "incendie criminel", "contrainte", "association illicite" et "appartenance à un groupe armé illégal", à cause de son travail sans relâche en faveur des droits des populations locales. Il était toujours en détention préventive à la fin de l'année, bien que le procureur a requis la suspension de l'affaire criminelle en l'absence de preuve à charge. Abelino accompagne 29 communautés dont les terres, le droit à la terre et les droits culturels sont menacés par les intérêts des compagnies minières.

Le nombre et la fréquence des attaques contre les FDDH ont aussi augmenté. Les menaces et les attaques qu'elles ont reçues sont souvent liées à leur travail, mais aussi à leur genre. Front Line Defenders a reçu des informations sur de telles affaires ayant eu lieu au Salvador, en République Dominicaine, au Guatemala, au Nicaragua, au Mexique, au Brésil, en Colombie, au Pérou et au Honduras. Il y a eu des cas de menaces de violences et de tortures sexuelles, et des cas de diffamation sur les réseaux sociaux, ainsi que des attaques contre les membres de leurs familles ou proches. En avril, une amie de la leader campesina (paysanne) Marylen Serna Salinas a été enlevée et agressée sexuellement par trois inconnus à Popayan, en Colombie. Les hommes ont déclaré que les raisons de l'attaque étaient liées au travail de Marylen. Le fils de Francisca Ramirez a été agressé en avril, en représailles à son travail pour la défense des communautés rurales au Nicaragua. En juillet au Mexique, le fils de la défenseuse du droit du travail Rita Amador López, a reçu un appel d'une femme inconnue qui disait "... dit à Rita que (...) nous allons tuer l'un de ses enfants".

Pendant l'année, Front Line Defenders a également été informée de la hausse alarmante des agressions homophobes et transphobes au Brésil, en Colombie, en Équateur, au Honduras, au Pérou et au Salvador. En juillet, la tentative de meurtre contre Osmin David Valle Castillo, éminent DDH de la communauté LGBTI au Honduras, a eu lieu quelques mois après qu'il a demandé au gouvernement des mesures de protection, qui n'ont jamais été convenablement mises en place. Les DDH de la région ont aussi été pris pour cible sur les réseaux sociaux, où les menaces à leur encontre sont presque quotidiennes. Les campagnes anti LGBTI telles que "Ne plaisantez pas avec mes enfants" en Équateur et au Pérou, ou les campagnes menées par des groupes cherchant à porter atteinte aux droits sexuels et reproductifs ont rassemblé leurs forces et contribué à générer un climat d'impunité lorsque des défenseurs LGBTI ou des FDDH sont attaqués.

Dans toutes les Amériques, les DDH ont invariablement dénoncé les cyber-attaques contre leur travail; les attaques les plus communes restant les attaques par déni de service (DDoS) contre les organisations de la société civile et les agences de presse. En 2017, Front Line Defenders a documenté de telles attaques au Brésil, au Mexique, en Colombie, au Venezuela, en Équateur, au Pérou, au Guatemala et au Nicaragua. En juin, le New York Times a publié un article approfondi sur le déploiement par le gouvernement mexicain d'un logiciel espion d'une valeur de 80 millions de dollars US contre les avocats, les journalistes et les DDH.⁶ L'article présentait les preuves de tentatives persistantes de piratage très personnalisé contre 12 DDH et leurs proches.

RÉGARD SUR UN PROBLÈME: L'IMPLICATION DE L'ÉTAT DANS LA MORT DE LA DÉFENSEUSE DE L'ENVIRONNEMENT BERTA CACERES

En novembre, un groupe international d'experts indépendants, le Grupo Asesor Internacional de Personas Expertas (GAIPE), formé pour enquêter sur les circonstances de l'assassinat de la défenseuse de l'environnement Berta Cáceres au Honduras en mars 2016, a rendu ses conclusions.⁷ Le rapport établit le lien entre le sommet de l'État et des acteurs non étatiques dans son assassinat. "Le barrage de la violence: le plan qui a assassiné Berta Cáceres" synthétise une analyse de plus de 40 000 pages de factures téléphoniques détaillées, ainsi que les conversations par chat, SMS, les coordonnées GPS et les e-mails provenant de certains des téléphones saisis au cours de l'enquête criminelle. Le rapport révèle que le plan prévoyant de tuer la défenseuse a été échafaudé en novembre 2015. Les informations obtenues par le biais des factures téléphoniques détaillées confirment qu'il y a eu une tentative d'assassinat les 5 et 6 février 2016. Le rapport dénonce aussi l'existence d'un réseau criminel composé de cadres et d'employés de l'entreprise DESA, des agents de l'État et des tueurs à gages, tous ayant différents degrés de responsabilité dans cet assassinat. Bien que huit personnes soient jugées pour son assassinat, le parquet n'a fait aucun progrès en ce qui concerne les commanditaires, même s'il existe suffisamment de preuves pour que l'enquête se dirige vers d'autres pistes. Le GAIPE pointe aussi le rôle des institutions financières internationales qui, bien qu'elles aient été préalablement informées des actions de DESA et de son comportement répressif à l'encontre des communautés opposées au barrage, n'ont pas garanti le respect des communautés affectées.

RÉGARD SUR UN PAYS: EL SALVADOR

Les défenseurs de l'environnement au Salvador célèbrent une victoire pour laquelle ils se battaient depuis longtemps: le 29 mars, le gouvernement a unanimement adopté une loi interdisant les mines de métal. C'est la première fois qu'un pays est officiellement déclaré libre de toute exploitation minière. Pendant des décennies, les DDH salvadoriens ont accompagné et mobilisé les communautés qui subissaient l'impact négatif des projets miniers. Malgré les importantes précipitations dans le pays, presque toutes les surfaces aquatiques sont polluées. Les projets miniers à grande échelle ont exacerbé les problèmes existants en exploitant les ressources en eau qui étaient vitales pour les communautés locales et en polluant leurs territoires. Les bénéfices promis, lorsqu'il y en a eu, ne l'emportent pas sur l'impact négatif sur l'environnement; les pénuries d'eau, la pollution, la destruction des forêts et les déchets toxiques ne sont que quelques-unes des conséquences des activités minières à grande échelle. Les DDH qui s'opposent à ce type de projet sont parmi les personnes les plus en danger. Depuis 2006, au moins cinq DDH ont été assassinés à cause de leur travail en faveur de l'environnement dans le pays. Malgré les menaces et la violence persistantes, les DDH ont construit un réseau solide et inclusif pour coordonner leurs actions, ce qui a grandement contribué à l'avancement de leur cause. Même si d'autres pays ne suivent pas l'exemple du Salvador, cette victoire est acclamée et devient une source d'inspiration et de motivation pour les défenseurs de l'environnement dans le monde entier.

Asie et Pacifique

Les élections et campagnes électorales organisées en 2017 ont servi de catalyseur de la hausse de la répression et de la détention d'un grand nombre de DDH (voir ci-dessous). Tandis que les défenseurs étaient occupés à faire face à différentes formes d'attaques, notamment des assassinats, des agressions physiques, des arrestations arbitraires et des actes d'acharnement judiciaire, ils étaient également contraints d'investir d'importantes ressources et des efforts pour développer de nouvelles stratégies de sécurité pour repousser des menaces toujours plus présentes.

Le plaidoyer pour la protection des DDH est de plus en plus difficile en Asie, les gouvernements de la région adoptant des approches de plus en plus autoritaires de la gouvernance et taxant les droits humains de "valeurs occidentales". L'influence politique et économique croissante de la Chine dans de nombreux pays asiatiques a affaibli l'impact du plaidoyer international en faveur des droits humains. En octobre, le président philippin Rodrigo Duterte a accusé l'Union européenne d'ingérence dans les affaires domestiques du pays, et a menacé d'expulser les ambassadeurs de l'UE du pays s'ils continuaient à critiquer son bilan en matière de droits humains. Le mois suivant, Duterte a appelé la police à abattre les DDH s'ils "entravaient la justice" dans le cadre de sa soi-disant "guerre contre la drogue". En septembre, en réponse aux critiques des gouvernements occidentaux concernant la répression des dissidents au Cambodge, un porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères a déclaré que la Chine "soutient les efforts du gouvernement cambodgien pour la protection de la sécurité et de la stabilité nationales".⁸ Bien que de nombreux États aient fermement critiqué le Myanmar pour le nettoyage ethnique contre les Rohingyas dans l'ouest du pays, la Chine a profité de l'occasion pour exprimer publiquement son soutien en ouvrant un bureau de liaison dans la capitale administrative de Naypyidaw, un pas que d'autres pays n'ont pas osé franchir en raison de l'isolement de la ville et de son affiliation avec l'armée.

AVANCÉES POSITIVES

En mai, la cour suprême taïwanaise a estimé que les couples homosexuels avaient le droit de se marier en vertu de la constitution de Taiwan, faisant du pays le premier d'Asie à approuver le mariage homosexuel. Les organisations taïwanaises de défense des droits humains jouent un rôle important dans la promotion et la protection des droits des personnes LGBTI; l'Alliance taïwanaise pour la promotion du droit à un partenariat civil et d'autres groupes ont organisé des douzaines de manifestations et rassemblements, ont mené des campagnes d'information, porté des affaires d'égalité du mariage devant la justice et demandé aux législateurs et aux autres responsables gouvernementaux d'accélérer la loi en faveur de l'égalité du mariage.

Les assassinats et disparitions forcées de DDH continuent à se produire avec une fréquence alarmante. Comme les années précédentes, la grande majorité des défenseurs tués en Asie étaient ceux qui protégeaient les droits des communautés et/ou des populations autochtones face à l'agro-industrie et l'industrie de l'extraction aux Philippines, qui reste l'un des pays les plus dangereux du monde pour les défenseurs des droits humains. En février, le leader autochtone Lumad, Renato Anglao, a reçu deux balles dans la tête alors qu'il se déplaçait à moto avec sa femme et sa fille âgée de 5 ans, à Quezon, dans la province de Bukidnon, Mindanao du Nord. Le défenseur documentait et rendait publiques les violations liées à l'empiètement des propriétaires de ranchs et de plantations d'ananas sur les terres ancestrales de la tribu Manobo-Pulangion. Dans ce qui est devenu une rengaine de la part des forces de l'ordre au lendemain d'un assassinat, la police locale prétend que Renato Anglao était "sur la liste des personnes identifiées comme trafiquant de drogue dans la région".⁹ Lors de l'écriture du rapport, aucune enquête n'a été ouverte sur ce décès. Des assassinats de DDH ont aussi eu lieu au Bangladesh, en Inde, aux Maldives, au Myanmar, au Pakistan et en Thaïlande.

Au Pakistan, les disparitions forcées restent une tactique commune d'intimidation et de répression. Plusieurs DDH, dont des blogueurs et des militants contre les disparitions forcées ont été enlevés. Certains sont réapparus après quelques jours, mais de nombreux autres sont toujours portés disparus. Les disparitions forcées étaient également fréquentes en Chine, où les DDH sont fréquemment enlevés par les forces de sécurité et détenus pendant des périodes variables dans des lieux non divulgués. Un système approuvé par la justice appelé "résidence surveillée dans un lieu désigné" permet à la police de détenir un suspect où elle le souhaite, sans nécessairement en informer la famille du détenu. Les avocats en droits humains Jiang Tianyong, Gao Zhisheng et Xie Yang ont tous été victimes de cette forme de détention en 2017. En ciblant les DDH par le biais d'assassinats, enlèvements et détentions au secret, les coupables s'en sont pris aux plus véhéments DDH afin de dissuader les autres de suivre leur voie.

Les détentions, arrestations et citations à comparaître ont été utilisées au Cambodge, en Chine, au Pakistan, aux Philippines, au Sri Lanka et au Vietnam, tandis que des peines de prison ont été prononcées contre des DDH en Chine et au Vietnam. Le harcèlement, les menaces et les actes d'intimidation contre les défenseurs ont eu lieu dans toute la région, notamment au Bangladesh, en Inde et en Thaïlande. En juin, la FDDH et avocate Sultana Kamal, qui défend les droits des femmes, l'environnement et les droits civils et politiques au Bangladesh, a été menacée de mort par un groupe extrémiste

fondamentaliste, après qu'elle a défendu l'installation d'une statue de l'allégorie de la Justice devant la cour suprême de Dhaka.

Le Myanmar, la Malaisie et les Maldives ont connu une hausse de l'utilisation de lois restrictives, notamment des variantes de la "loi sur les rassemblements pacifiques" utilisées afin de limiter la capacité des défenseurs à se mobiliser. Les tentatives visant à limiter leur influence en ligne étaient flagrantes, compte tenu des nombreuses utilisations des lois liées à internet, telles que la loi sur les technologies de l'information et de la communication au Bangladesh, la loi sur la prévention des crimes électroniques au Pakistan, la loi sur les cyber-crimes en Thaïlande, et la loi sur les communications et le multimédia en Malaisie.

Les FDDH et les défenseurs LGBTI faisaient toujours face à des défis de plus en plus nombreux et souvent uniques, mus par des traditions patriarcales dans de nombreuses sociétés asiatiques. En outre, les personnes qui défendent les droits rejetés par les groupes religieux extrémistes encourent des risques élevés, en raison des attaques et de la violence de plus en plus ciblées et personnelles. Au moins 11 FDDH ont été tuées en Asie en 2017. En Indonésie, les défenseurs travaillant sur les droits des personnes LGBTI ont été menacés de mort, leurs bureaux ont été perquisitionnés et ils ont été agressés physiquement tant par les forces gouvernementales que par des groupes islamistes.

REGARD SUR UN PROBLÈME: RÉPRESSION DES DDH AVANT DES ÉLECTIONS

Des élections nationales auront lieu dans plusieurs pays d'Asie en 2018 et 2019. À l'approche de ces élections, les gouvernements ont lancé une vague de répression contre toute personne considérée comme une menace envers leur pouvoir politique, notamment les DDH qui critiquent les actes répréhensibles du gouvernement. Le Cambodge est l'exemple le plus cru de cette répression, les DDH ayant été lourdement pris pour cible après les élections locales de juin. À la fin de l'année, le principal parti de l'opposition a été fermé, les médias indépendants ont été muselés et des DDH, journalistes et politiciens ont été arrêtés. En Malaisie, à l'approche des élections générales de 2018, le gouvernement a pris pour cible les DDH qui réclamaient des élections libres et équitables ou qui manifestaient contre la corruption. Les DDH ont été injustement accusés d'avoir organisé des rassemblements illégaux, leurs bureaux ont été perquisitionnés et ils ont été victimes de détentions arbitraires. En Indonésie, où les élections présidentielles auront lieu en 2019, la religion est une question de plus en plus dominante et est utilisée pour lancer des attaques populistes contre les minorités, notamment contre les DDH qui défendent les droits de la communauté LGBTI et des minorités religieuses. Les DDH ont subi des attaques de la foule, des campagnes de diffamation et des menaces de mort.

Aux Maldives, les DDH ont été ciblés pour avoir mis en lumière les échecs du gouvernement à la veille des élections présidentielles de 2018. En avril, l'éminent DDH et militant sur les réseaux sociaux Yameen Rasheed, a été brutalement poignardé à mort. Yameed militait pour que justice soit rendue après la disparition d'un collègue DDH en 2014. Il était aussi un fervent critique de la corruption au sein du gouvernement et se battait contre l'impunité pour les crimes commis contre les journalistes et les attaques contre la liberté d'expression. Son assassinat visait à envoyer un message aux voix dissidentes et plusieurs DDH ont fini par quitter le pays temporairement. En septembre, le gouvernement des Maldives a suspendu 54 avocats, leur interdisant d'exercer leur métier devant tout tribunal, après qu'ils ont tenté de soulever leurs inquiétudes à propos de l'indépendance du système judiciaire. Au Pakistan, des jeux de pouvoir ont eu lieu entre les leaders politiques et l'armée avec les élections de 2018 en toile de fond. Les DDH ont été pris au milieu et ceux qui critiquaient les abus de l'armée ou qui militaient contre les disparitions forcées perpétrées par l'armée ont été enlevés et torturés. Au Bangladesh, le gouvernement a pris soin de maintenir un statu quo politique et a répondu extrêmement sévèrement à toute critique. Des DDH ont été tués et ont disparu, ont été menacés et victimes de fausses accusations, tandis que les manifestations ont été stoppées par un usage disproportionné de la force.

REGARD SUR UN PAYS: LE VIETNAM

Les blogueurs, universitaires et journalistes-citoyens vietnamiens qui œuvraient depuis des années pour faire avancer les droits humains ont été ciblés par d'incessantes campagnes en 2017. Ceux qui plaident pour la liberté d'expression, la défense de l'environnement et la liberté de religion ont été accusés, condamnés à de lourdes peines de prison et taxés d'être des ennemis de l'État". Les articles 79 et 88 du Code pénal, relatifs aux "activités visant à renverser le gouvernement" et à la "propagande contre l'État", ont été utilisés pour condamner les DDH Nguyen Ngoc Nhu Quynh (alias Me Nam), Tran Thi Nga et Nguyen Van Oai à des peines de 5 à 10 ans de prison assorties d'assignations à résidence.

Plusieurs groupes et DDH peu organisés qui utilisaient internet pour promouvoir les droits humains ont essuyé le plus fort de la répression et ont été victimes d'arrestations arbitraires et de détentions au secret. Les DDH ont aussi dû faire face à des actes de harcèlement, d'intimidation et de surveillance pour être entrés en contact avec des diplomates étrangers ou pour avoir rencontré des représentants d'organisations internationales de défense des droits humains. En novembre, trois DDH ont été arrêtés après avoir rencontré une délégation de l'UE à Hanoi, à l'approche du dialogue sur les droits humains entre l'UE et le Vietnam. Les défenseurs de l'environnement qui ont pacifiquement manifesté contre l'absence de transparence du gouvernement après l'importante marée noire provoquée par Formosa, une entreprise taïwanaise, ont été agressés physiquement alors qu'ils exerçaient leur droit à la liberté de rassemblement. En novembre 2017, Nguyen Van Hoa, 22 ans, a été condamné à sept ans de prison pour avoir parlé de la catastrophe Formosa. Tandis que le Vietnam avait semblé faire quelques progrès vers un plus grand respect des droits humains et de la société civile, cela n'était plus le cas en 2017, certains DDH suggérant un lien avec l'influence croissante de la Chine dans la région ainsi que le retrait des droits humains de la liste des priorités du président américain Donald Trump.

europe et asie centrale

Dans l'est de la région, les menaces, actes d'acharnement judiciaire et agressions physiques étaient les manières les plus communes pour cibler les DDH, tandis que le discours des États s'en prend constamment à la légitimité de leur travail. Au sein de l'Union européenne, l'expression continue du soutien envers les DDH n'a pas empêché la détérioration de la situation de la société civile dans certains des États membres.

La lutte pour prendre le contrôle de la société civile était flagrante en Arménie, en Azerbaïdjan, en Russie, au Kazakhstan, au Kirghizstan et en Ouzbékistan; une nouvelle tendance est apparue dans la gestion, le développement et l'influence des organisations non gouvernementales organisées par les gouvernements (GONGO). Ces GONGO, qui opéraient de façon plus cohérente que les années précédentes, ont défendu les perspectives gouvernementales dans le but de couvrir les voix indépendantes de la société civile. Elles influencent les législations nationales et étaient de plus en plus présentes lors de conférences et rassemblements internationaux sur les droits humains, afin de promouvoir les programmes des gouvernements et les soi-disant "valeurs traditionnelles".

Les lois restreignant l'accès des ONG aux financements étrangers ou pénalisant celles qui reçoivent ces aides se sont propagées dans la région. Obsédé par les activités du philanthrope d'origine hongroise George Soros, le gouvernement hongrois a adopté une loi ciblant les ONG qui reçoivent plus de 24000 dollars par an de dons étrangers et qui ne s'enregistrent pas auprès des autorités dans les 15 jours en tant qu'"organisation financée par l'étranger" et qui ne mentionnent pas cela sur leurs sites web et toutes leurs publications. Amnesty International Hongrie a annoncé qu'elle ne respecterait pas ces règles et qu'elle la remettrait en question devant la justice. En Ukraine, un projet de loi similaire est toujours en suspens; elle imposerait aux ONG de s'enregistrer si elles reçoivent de l'aide, étrangère, des services et une assistance technique internationale. En Irlande, à cause de la définition vague du terme "objectif politique" dans la loi électorale, Amnesty International Irlande a reçu l'ordre de la Standards in Public Office Commission, de restituer certains fonds attribués par l'Open Society Foundation (OSF) à la veille d'un référendum sur les droits sexuels et reproductifs qui aura lieu en 2018.

La Russie a connue une avancée positive, lorsque les poursuites pénales contre la responsable d'une ONG en vertu de la loi sur les agents étrangers ont été abandonnées en juillet; Valentina Cherevatenko, présidente du conseil de coordination de l'Union des femmes de Don a en effet été acquittée. Toutefois, à ce jour, 88 organisations de la société civile ont été désignées comme remplissant les fonctions d'"agents étrangers", dont toutes les principales organisations de défense des droits humains.

La loi de 2015 sur les "organisations indésirables", qui interdit toute organisation étrangère considérée comme nuisible pour la sécurité, la défense ou l'ordre constitutionnel de la Russie, était toujours utilisée contre les ONG. À ce jour, 11 organisations ont été enregistrées parmi les "organisations indésirables". En 2017, le Centre SOVA pour l'information et l'analyse, un groupe de pression basé sur les droits humains, et la Fondation Andrey Rylkov pour la santé et la justice sociale, qui travaille avec les toxicomanes, ont été accusés de violer la loi après avoir mis des liens hypertextes sur leurs sites web, renvoyant aux sites de l'OSF et du National Endowment for Democracy (NED) financé par les États-Unis, qui avaient financé les ONG par le passé. Le NED et l'OSF sont tous deux considérés comme des "organisations indésirables" en Russie. Une nouvelle loi sur les "médias agents étrangers" a été adoptée en novembre. Elle cible les organisations de presse qui reçoivent des fonds étrangers en leur imposant des critères supplémentaires et en introduisant des sanctions pour les médias qui ne respecteraient pas ces critères.

En décembre, le parlement polonais a adopté deux lois inquiétantes qui donnent aux politiciens le pouvoir de contrôler les nominations au sein du système judiciaire et de la Cour suprême. La Commission de Venise du Conseil de l'Europe a déclaré que cette décision "met en grand danger l'indépendance de tout le système judiciaire polonais".¹⁰

AVANCÉES POSITIVES

En Ouzbékistan, l'un des pays les plus répressifs de la région, plusieurs DDH qui étaient emprisonnés depuis de nombreuses années ont eu la surprise de bénéficier de libérations anticipées. Azam Farmonov, Ganihon Mamathanov et Salizhon Abdurakhmanov ont tous été libérés de prison, tandis que Jamshid Karimov a été libéré d'un internement psychiatrique forcé. À l'occasion d'un autre geste positif, après des années d'isolement sur la scène internationale, le gouvernement ouzbek a adressé une invitation au Commissaire aux droits de l'Homme de l'ONU, qui a visité le pays en mai; le gouvernement a également adressé des invitations aux représentants d'ONG internationales. En dépit de ces avancées prometteuses, il y a eu de nouvelles arrestations de journalistes à la fin de l'année.

Outre les actions menées contre les structures de soutien, construites par les DDH au fil des années, les DDH qui travaillent seuls ont aussi souvent été persécutés. En Crimée, occupée par la Russie depuis 2014, les DDH ont été victimes de nombreuses perquisitions, interrogatoires et arrestations. En janvier, le lauréat du Prix Front Line Defenders, Emil Kurbedinov, a été condamné à 10 jours de détention administrative pour avoir représenté les Tatares de Crimée, qui sont particulièrement pris pour cible par les autorités de facto. L'isolement de la péninsule vis-à-vis de la communauté internationale et le départ de nombreux DDH locaux ont accentué la vulnérabilité de ceux qui continuent à lutter pour le respect des droits humains en Crimée.

Les défenseurs de la communauté LGBTI ont passé une année particulièrement difficile dans la région. En Tchétchénie, des journalistes de Novaya Gazeta qui ont révélé des informations sur le très grand nombre de détentions, des cas de torture et de meurtres de personnes suspectées d'être gays, ont reçu des menaces de mort. Dans un effort spectaculaire mené par le Réseau LGBT russe, visant à montrer la coopération des défenseurs de différents pays, de nombreuses personnes ciblées par les attaques ont été déplacées dans des zones plus sûres. Les défenseurs du Réseau LGBT russe qui avaient coordonné l'aide aux victimes ont à leur tour été menacés. Ailleurs en Russie, l'usage de lois discriminatoires, connues sous le nom de "loi sur la propagande homosexuelle", a entraîné l'inculpation et la condamnation à une amende d'Evdokia Romanova, qui a reposté des liens vers des articles à propos des droits LGBTI sur ses comptes de réseaux sociaux. En Ukraine, plusieurs rassemblements LGBTI ont été attaqués physiquement par des groupes se taxant eux même de "patriotes et défenseurs des valeurs nationales". De nombreuses personnes LGBTI ont également été détenues en Azerbaïdjan. Au Tadjikistan, des DDH ont signalé la création d'une liste de personnes identifiées comme homosexuelles par la police.

Les gouvernements ont continué à réprimer les manifestations pacifiques à travers toute la région. Début février, des milliers de personnes en Biélorussie ont manifesté pacifiquement contre un décret qui sanctionnait les personnes ayant travaillé moins de 183 jours par an, en les pénalisant sous la forme d'une amende et/ou d'une arrestation administrative, ce qui, dans les faits, criminalise le chômage. De nombreux DDH ont été arrêtés et condamnés pour avoir observé des manifestations. En octobre, les manifestants ont remporté une victoire; en effet, une nouvelle version du décret abolit les sanctions. En Espagne, un référendum sur l'indépendance de la Catalogne a entraîné une crise sans précédent. Les organisations de défense des droits humains ont dénoncé les mesures disproportionnées visant à limiter la liberté d'expression et la liberté de la presse, tout en mettant aussi en lumière l'usage excessif de la force pour disperser les manifestations et contre les journalistes.

Les défenseurs des droits des migrants et des réfugiés ont été ciblés en Croatie, à Chypre, en France, en Grèce, en Italie, en Macédoine, en Russie, en Serbie, en Turquie et en Ukraine. Une fausse histoire reliant le trafic d'êtres humains aux ONG a été racontée pour nuire aux DDH qui assistent les réfugiés. En décembre, la FDDH espagnole Helena Maleno Garzón a été accusée au Maroc de faciliter le trafic d'êtres humains et l'immigration clandestine à cause de son travail d'aide aux migrants et aux réfugiés. En France, Cédric Herrou, agriculteur et militant pour les droits des migrants, a été inculpé en août pour avoir aidé à l'immigration illégale et condamné à quatre mois de prison avec sursis. En juin, son avocate, Mireille Damiano, a reçu une lettre anonyme qui contenait des menaces de mort et l'accusait d'aider les migrants.

REGARD SUR UN PROBLÈME: REPRÉSAILLES CONTRE LES JOURNALISTES D'INVESTIGATION ET LES MILITANTS ANTI-CORRUPTION

Les attaques contre la liberté d'expression, par le biais d'actions contre les journalistes d'investigation, étaient toujours l'une des principales tendances dans la région en 2017. À Malte, au sein même des frontières de l'UE, la journaliste d'investigation et blogueuse Daphne Caruana Galizia a été assassinée en octobre de manière très choquante, par une bombe cachée dans sa voiture. La DDH critiquait ouvertement la corruption du monde politique et avait reçu plusieurs menaces dans le passé à cause de son travail, en particulier à cause de sa contribution à l'enquête sur les "Panama Papers".

Au début de l'année, le blogueur azerbaïdjanais et initiateur de la campagne "Chasse aux dignitaires corrompus", Mehman Huseynov, a été arrêté et torturé par la police à cause de son travail d'investigation sur la corruption au sein du parti au pouvoir en Azerbaïdjan. Il a été condamné à deux ans de prison pour diffamation en mars. Toujours en Azerbaïdjan, la police a fouillé les bureaux de l'agence de presse Turan News et a saisi du matériel, et son rédacteur en chef a été brièvement emprisonné en août. À la fin de l'année, l'Organised Crime and Corruption Reporting Project (projet de reportage sur le crime organisé et la corruption) a publié une enquête approfondie sur le blanchiment d'argent par des dignitaires azerbaïdjanais et son utilisation pour corrompre des politiciens occidentaux, notamment dans l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Le site web du projet a été bloqué en Azerbaïdjan et les journalistes ont été pris pour cible, par le biais de chantage et de menaces contre leurs familles.

En mars, en Ukraine, le président a signé des amendements de la loi destinée à contrer la corruption, qui obligent les militants anti-corruption à soumettre des déclarations électroniques publiques de leur titre de propriété, un critère qui avant ne s'appliquait qu'aux fonctionnaires. En outre, selon la loi modifiée, les personnes qui fournissent tout service aux ONG qui luttent contre la corruption ont aussi l'obligation de soumettre une déclaration électronique. Des activistes contre la corruption ont aussi été physiquement attaqués en Ukraine; Evhen Lisichkin et Dmytro Bulakh du centre contre la corruption Kharkiv ont été agressés en représailles à leur activisme. En Ouzbékistan, les DDH et journalistes qui documentent les brutalités policières et le travail forcé dans les champs de coton ont été arrêtés et frappés. Les journalistes qui dénoncent les violations des droits humains dans le nord du Caucase russe ont reçu des menaces de mort proférées par de hauts dignitaires Tchétchènes, qui agissent en toute impunité.

REGARD SUR UN PAYS: LA TURQUIE

En Turquie, la répression contre la société civile qui s'était intensifiée après la tentative de coup d'État de 2016 a continué en 2017. Grâce à l'utilisation des vastes lois sur l'État d'urgence, les autorités ont significativement restreint le droit à la liberté d'expression, de la presse, de rassemblement et d'association et ont pris pour cible les personnes engagées dans la défense des droits humains. Plus de 300 ONG ont été fermées et de nombreux défenseurs ont été emprisonnés, ont perdu leur emploi ou font l'objet d'une enquête. En juillet, huit DDH travaillant pour d'éminentes ONG turques et deux formateurs internationaux ont été arrêtés pendant une formation sur la sécurité holistique, et accusés d'aide à une organisation terroriste, marquant ainsi une nouvelle escalade de la répression. Pendant leur détention, une campagne de diffamation orchestrée par des médias progouvernementaux affirmait que les DDH étaient impliqués dans un complot contre les intérêts de la Turquie. Après plus de trois mois de détention préventive, ils ont été remis en liberté en attendant leur procès. Cette affaire illustre l'absurdité de la purge lancée par le président Erdogan contre la société civile turque, étant donné que les DDH sont connus au niveau international pour leur travail non partisan, depuis des décennies, en faveur des droits humains. Bien que tous les types de DDH aient été ciblés, les avocats étaient les principales cibles de la répression en 2017. Près de 400 avocats ont été envoyés en prison et près de mille autres font l'objet d'une enquête. Selon le syndicat des journalistes turcs, la Turquie était toujours le pays au monde comptant le plus grand nombre de journalistes emprisonnés, avec 158 professionnels des médias incarcérés. Suite à ces vagues d'arrestations, les DDH, journalistes et universitaires ont continué à fuir la Turquie, ce qui a considérablement affaibli la capacité de la société civile à gérer les abus perpétrés et à obtenir justice pour les personnes affectées.

moyen-orient et afrique du nord

Les DDH au Moyen-Orient et en Afrique du Nord ont continué à travailler dans des circonstances extrêmement difficiles, et ont dû faire face à de nombreuses menaces venant de multiples acteurs. L'omniprésence de l'autoritarisme, de l'exclusion sociale, de la discrimination, de la corruption et des conflits nationaux et internationaux a fait des DDH les cibles de différents types de persécution. Toutefois, la répression persistante contre les DDH et la société civile dans la région n'est pas parvenue à éradiquer la lutte pacifique en faveur des droits humains.

Les tentatives visant à réduire l'impact de la société civile étaient omniprésentes en Égypte, dans le cadre d'une vaste répression contre les DDH. En juin, le président el-Sisi a ratifié une nouvelle loi sur les ONG qui vise à étouffer la société civile, notamment les ONG qui se consacrent au développement et aux questions sociales et humanitaires. Les membres d'éminentes ONG continuent d'être convoqués et interrogés dans le cadre de l'affaire n°173, pour des charges de "financement étranger illégal" et "travail sans être enregistré". La persécution des défenseurs LGBTI a pris un tournant plus grave en septembre, après qu'un groupe de militants a brandi le drapeau arc-en-ciel lors d'un concert public au Caire. Après cet événement, les autorités ont arrêté 54 personnes, dont des défenseurs LGBTI, à travers toute l'Égypte, pour "débauche récidiviste" ou "promotion de la débauche" et elles ont été soumises à des examens anaux forcés.

Les charges liées au terrorisme, à la sûreté de l'État et à l'espionnage étaient fréquemment employées contre les défenseurs dont le travail menaçait le monopole du pouvoir de l'État. Au Soudan, six DDH ont été détenus et jugés pour "complot visant à mener des activités d'espionnage et de renseignement en faveur d'ambassades étrangères" et "guerre contre l'État". Trois d'entre eux ont été détenus pendant près d'un an, période pendant laquelle deux des DDH ont été torturés, avant d'être tous les six graciés par le président en août, suite à des pressions nationales et internationales.

Des fausses accusations, l'acharnement judiciaire et les détentions au secret ont été utilisés pour punir les DDH en Iran, en Israël, dans les Territoires palestiniens occupés (TPO), à Oman, en Arabie Saoudite, au Soudan et dans les Émirats Arabes Unis (EAU). En juillet, le tribunal militaire israélien d'Ofer en Cisjordanie, a ordonné la détention de la FDDH Khitam Saafin, présidente de l'Union of Palestinian Women's Rights Committee, pour trois mois, sans procès, pour des raisons sécuritaires indéterminées. Elle était accusée d'affiliation avec le Front populaire de libération de la Palestine, des charges basées sur des preuves "secrètes" qui n'ont pas été présentées au tribunal.

Les autorités utilisent souvent la force pour réprimer les manifestations dans la région. Au Maroc, les forces de sécurité ont violemment dispersé des sit-ins organisés par HIRAK Rif, le mouvement pour les droits sociaux et économiques dans le nord du Rif, qui ont commencé en octobre 2016. Plusieurs défenseurs ont été placés en détention et poursuivis pour avoir participé aux manifestations. L'avocat en droits humains Abdessadeq El Bouchtaoui, qui représentait beaucoup de manifestants emprisonnés, est jugé pour avoir critiqué les politiques du gouvernement et les brutalités policières. Une répression similaire a eu lieu pour disperser les manifestations pacifiques appelant à l'autodétermination du Sahara Occidental. Les autorités algériennes ont régulièrement empêché les DDH de participer à des manifestations pacifiques, en déployant toute une gamme de mesures, notamment les interdictions arbitraires des rassemblements, les détentions préventives, l'usage excessif de la force et les poursuites des manifestants et activistes. Les forces de sécurité étaient aussi responsables d'attaques contre des manifestations relatives aux questions sociales et économiques dans les provinces isolées en Tunisie. La société civile dans le pays a poursuivi sa lutte pour consolider la transition démocratique, face à des préoccupations croissantes concernant l'absence de réforme judiciaire et des tentatives visant à restreindre la liberté d'association.

Les défenseurs qui se concentrent sur les droits des minorités ont attiré une attention particulière. Kamal Eddin Fekhar, qui défend les droits de la minorité religieuse Ibadite en Algérie, est pris pour cible depuis de nombreuses années à cause de son activisme. Ceux qui défendent les droits de la communauté nubienne au Soudan et en Égypte, et les Bidounes au Koweït, ont également reçu des menaces et été victimes de harcèlement à cause de leur travail. En décembre, 32 DDH nubiens ont été jugés en Égypte après une manifestation pacifique revendiquant leur droit à retourner sur les terres ainsi qu'à la libération de plusieurs défenseurs nubiens.

AVANCÉES POSITIVES

Bien que les avancées dans la lutte pour les droits des personnes LGBTI dans la région soient lentes, la société civile tunisienne a montré ce qui est possible lorsqu'une campagne fructueuse menée par des DDH LGBTI a conduit le gouvernement tunisien à s'engager devant le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU à cesser les examens anaux forcés des hommes homosexuels. Malgré cette avancée positive, l'homosexualité reste un crime dans le pays, passible de trois ans de prison.

En Iran, de nombreux activistes, dont des avocats, des défenseurs du droit du travail et des FDDH étaient toujours emprisonnés, purgeant de longues peines de prison en vertu d'accusations arbitraires. En réponse à leur détention, aux mauvaises conditions dans les prisons, aux mauvais traitements et aux actes de harcèlement contre les membres de leur famille, les DDH détenus, tels que la défenseuse des droits des enfants Atena Daemi, qui purge une peine de sept ans de prison pour avoir "insulté le leader suprême" et pour "rassemblement et collusion contre la sécurité nationale", ont plusieurs fois mené des grèves de la faim au péril de leur vie. Le gouvernement iranien reste insensible à la pression internationale et aux nombreux appels en faveur de la libération d'Atena Daemi, entre autres.

Les gouvernements du Bahreïn, d'Arabie Saoudite et d'Oman ont régulièrement utilisé des lois restrictives sur le cybercrime pour limiter la liberté d'expression ainsi que pour harceler et emprisonner les défenseurs des droits humains. Ahmed Mansoor, lauréat du prestigieux prix Martin Ennals, est détenu depuis le 20 mars 2017 par le parquet des EAU en charge des crimes liés aux technologies de l'information, pour avoir utilisé les réseaux sociaux dans le but de "diffuser de fausses informations afin de promouvoir la sédition et de nuire à l'unité nationale". Au Liban, le bureau des cybercrimes du ministère de l'Intérieur a convoqué et interrogé plusieurs DDH, y compris des blogueurs, pour leurs messages critiques postés sur Facebook ou Twitter. La censure généralisée des médias indépendants, des organisations de défense des droits humains et des médias sociaux, allait de pair avec les lois sur la cyber-criminalité — en particulier en Égypte, aux EAU, en Arabie Saoudite, au Bahreïn et en Iran.

Les DDH, y compris les journalistes, dans les zones de conflit en Syrie, en Libye, au Yémen et en Irak, étaient des cibles faciles pour les différents acteurs, étatiques ou non étatiques. Au Yémen, des membres Houthis soutenus par les autorités, des groupes armés non étatiques et des milices religieuses continuent de menacer les DDH et les ONG. Un jeune défenseur et blogueur, Amjad Abdul Rahman, qui était connu pour ses opinions critiques et ses actions contre les groupes islamistes, a été tué en mai par des hommes armés à l'intérieur d'un café internet à Aden. Toujours au Yémen, des membres de l'organisation Mwatana pour les droits humains ont été menacés et régulièrement intimidés pour avoir parlé du conflit.

REGARD SUR UN PROBLÈME: LIMITER LA PORTÉE INTERNATIONALE DES DDH

L'une des principales tactiques des gouvernements de la région est de limiter l'interaction entre les DDH et la communauté internationale, dans le but de minimiser l'attention sur la situation des droits humains dans leurs pays. Ils agissent ainsi par le biais de lois restrictives sur les associations, par le biais d'actes d'acharnement judiciaire, de longues périodes d'interdiction de voyager et le refus d'accéder aux demandes de visites des observateurs internationaux.

Plusieurs dispositions ambiguës et formulées de façon vague des lois nationales permettent aux autorités de la région de restreindre le travail des DDH, ou de prononcer de lourdes peines contre les DDH qui dénoncent les violations des droits humains perpétrées dans leur pays. En Égypte, des DDH ont été accusés de "propager de fausses informations" ou de "recevoir des financements étrangers visant à commettre des actes contre les intérêts de l'État". En septembre, le DDH égyptien Ibrahim Metwally Hegazy, co-fondateur et coordinateur de la Ligue des familles de disparus, a été arrêté et a disparu de force alors qu'il était en route pour participer à une rencontre avec le groupe de travail de l'ONU sur les disparitions forcées à Genève. Lorsqu'il est réapparu en détention, il avait été torturé et accusé d'avoir formé une "organisation illégale", "communiqué avec des entités étrangères afin de nuire à la sécurité de l'État" et d'avoir "diffusé de fausses informations". Par ailleurs, la loi nouvellement adoptée en Égypte sur les associations, prévoit jusqu'à cinq ans de prison pour avoir "assisté ou travaillé avec des ONG étrangères qui travaillent en Égypte sans licence".

En Algérie, Rafik Belamrania, qui enquête sur les disparitions forcées, a été arrêté en février et condamné en novembre à cinq ans de prison pour avoir "excusé le terrorisme sur Facebook". La décision de l'emprisonner a été prise seulement quelques jours après que le Comité des droits de l'Homme de l'ONU, avec lequel il coopérait, a reconnu le gouvernement algérien coupable de l'exécution sommaire du père du défenseur en 1995. En Arabie Saoudite, la défenseuse Samar Badawi, qui n'est pas autorisée à voyager depuis décembre 2014, a été interrogée en février 2017 à propos de ses liens avec des ONG internationales.

En avril, au Bahreïn, plus de 20 DDH ont été placés sous le coup d'une interdiction de voyager à l'approche de l'Examen périodique universel de l'ONU à Genève. En octobre, la défenseuse Zainab Al-Khamees, membre de la Bahrain Human Rights Society, a été interdite de voyager alors qu'elle devait participer à une conférence internationale sur les droits humains. Les autorités israéliennes ont limité les mouvements de plusieurs militants contre la colonisation dans les TPO, tels qu'Imad Abu Shamsiyya, co-fondateur de l'Human Rights Defenders Group à Hébron, qui n'a pas été autorisé à participer à la Plateforme de Dublin 2017 pour les défenseurs des droits humains. Des observateurs internationaux n'ont pas obtenu de visas pour rencontrer des DDH en Algérie et au Bahreïn, tandis qu'il était toujours difficile de rencontrer des DDH au Sahara Occidental.

REGARD SUR UN PAYS: L'ARABIE SAOUDITE

Malgré la levée très médiatisée de l'interdiction de conduire pour les femmes en Arabie Saoudite, après 20 ans de campagne menée par les FDDH, défendre les droits humains, en particulier les droits des femmes, reste extrêmement dangereux. Les FDDH, qui remettent en question la discrimination endémique contre les femmes continuent d'être intimidées par le biais d'interdictions de voyager, d'interrogatoires et de détention.

Alors qu'une lutte pour le pouvoir se déroulait à la fin de l'année, il est peu probable que les tentatives du prince héritier Mohammed Ben Salmane pour consolider son autorité conduisent à une quelconque amélioration de l'environnement des DDH. Les tensions politiques et diplomatiques actuelles entre les EAU, l'Arabie Saoudite et le Bahreïn d'une part et le Qatar d'autre part, ainsi que la campagne militaire de la coalition menée par l'Arabie Saoudite au Yémen, ont conduit à un renforcement des restrictions de la liberté d'expression et à l'autocensure parmi les blogueurs et les journalistes.

La répression des DDH inclut des détentions au secret, des interdictions de voyager, de lourdes peines de prison et des procès inéquitables devant des tribunaux spéciaux formés pour s'occuper des affaires de terrorisme. En août, Abdulaziz Al-Shubaili a été condamné à huit ans de prison pour des accusations relatives au "terrorisme et à son financement". Le DDH est un éminent membre de la Saudi Civil and Political Rights Association et plaide en faveur de ses collègues emprisonnés. Les deux autres DDH, Issa Al-Nukheifi et Essam Koshak, qui plaident pour une plus grande liberté d'expression dans le Royaume, ont été jugés en octobre pour avoir "incité l'opinion publique". Un autre défenseur, Omar Al-Hamid, a été condamné à trois ans de prison en vertu de la loi très stricte sur les cybercrimes, pour avoir appelé sur WhatsApp à la libération de ses collègues DDH qui purgent de longues peines de prison.

Notes de fin

1. Ce nombre représente le nombre de personnes qui travaillaient pacifiquement pour défendre les droits des autres et qui ont été assassinées en 2017. Cela n'inclut pas les personnes qui travaillaient sur des questions qui, aussi louables et positives soient-elles, ne sont pas reconnues par le droit humanitaire international.
2. http://www.ohchr.org/Documents/Issues/Terrorism/A_72_43280_EN.pdf
3. Orientations de l'UE concernant les défenseurs des droits de l'Homme
https://eeas.europa.eu/sites/eeas/files/eu_guidelines_hrd_en.pdf p.6
4. Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Niger, RDC, Tchad
5. En 2013, Biram Dah Abeid a reçu le Prix Front Line Defenders pour les défenseur-ses des droits humains en danger et cette même année, il a reçu le prix des droits de l'Homme de l'ONU
6. <https://www.nytimes.com/2017/06/19/world/americas/mexico-spyware-anticrime.html>
7. <https://www.gaipe.net/wp-content/uploads/2017/10/Exec-Summ-Dam-Violencia-EN-FINAL.pdf>
8. <https://af.reuters.com/article/worldNews/idAFKCN1BF1VT>
9. <http://www.sunstar.com.ph/cagayan-de-oro/local-news/2017/02/14/land-conflict-eyed-possible-reason-lumad-leaders-death-525674>
10. <https://www.coe.int/en/web/portal/-/venice-commission-tackles-polish-judicial-reforms-and-ukrainian-education-law-among-other-issues>

RAPPORT ANNUEL SUR LES DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS EN DANGER

DUBLIN

Front Line Defenders - Head Office
Second Floor, Grattan House
Temple Road, Blackrock, A94 FA39
Co. Dublin, Irlande

Tel: 00 353 1 212 37 50
Fax: 00 353 1 212 10 01
Email: info@frontlinedefenders.org

BRUXELLES

Front Line Defenders – Bureau
européen
Square Marie-Louise 72
1000 Brussels
Belgique

Tel: 00 32 230 93 83
Fax: 00 32 230 00 28
Email: euoffice@frontlinedefenders.org

Suivez Front Line Defenders sur Facebook,
Twitter, YouTube et Instagram

www.facebook.com/FrontLineDefenders
twitter.com/FrontLineHRD
www.youtube.com/FrontLineHRD
www.instagram.com/frontlinedefenders/



Front Line Defenders souscrit au code de conduite de Dóchas sur les images et les messages.



WWW.FRONTLINEDEFENDERS.ORG



Les idées, opinions et commentaires exprimés dans cette publication sont de l'entière responsabilité de Front Line Defenders et ne représentent ou ne reflètent pas nécessairement la politique d'Irish Aid.



Le présent document a été élaboré avec l'aide financière de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de Front Line Defenders et ne peut en aucun cas être considéré comme le reflet de la position de l'Union européenne.



Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité de Front Line Defenders. Le gouvernement de Suède ne partage pas nécessairement les opinions et interprétations de ce document.

IRIS O'BRIEN
FOUNDATION